

IMPUTATION BUDGETAIRE	
Budget principal	400 000 euros
Chapitre 23 / Article 2315	
Budget Annexe Eau	120 000 euros

RAPPORT N° 04/2-15
au Conseil Municipal

OBJET

REFECTION DE TROTTOIRS EN CENTRE-VILLE
(PROGRAMME 2004)

APPROBATION DU PROJET

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)

Afin d'améliorer le confort d'usage des trottoirs en Centre-Ville, il est envisagé de procéder à leur réhabilitation.

Ces travaux de réfection devraient être réalisés après la rénovation du réseau d'eau potable situé dans l'emprise des travaux.

Les rues concernées sont désignées en annexe 1 et repérées sur un plan en annexe 2.

Les opérations de réfection de trottoirs sont éligibles au titre du PRU -à hauteur de 70 %- dans le cadre de la mesure B3.01 du PDR3, programme régional de revitalisation des centres-villes et conformément aux engagements pris dans la Convention entre l'Etat, la Région, la Commune et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Des subventions pourront être sollicitées au titre de la Convention précitée.

Cette opération est composé du lot unique : Voirie et réseaux divers.

Le montant global est estimé à 520 000,00 euros.

Les dépenses seront imputées au Budget principal -sous les Chapitre 23 et Article 2315- et au Budget Annexe Eau.

Je vous demande donc :

- d'approuver le projet de réfection de trottoirs en Centre-Ville (programme 2004) ;

RAPPORT N° 04/2-15

- de m'autoriser :
 - . à lancer un appel d'offres ouvert pour la réalisation des travaux, conformément aux Articles 33 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics ;
 - . à passer le(s) marché(s) avec le(s) candidat(s) retenu(s) par la Commission d'Appel d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s) ;
 - . à déposer auprès des instances qualifiées les demandes de subventions prévues à la mesure B3.01 du PDR3 ;
- d'autoriser la signature du (des) marché(s) par moi-même ou mon Délégué.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA

COMMUNE DE SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DELIBERATION N° 04/2-15
au Conseil Municipal
en séance du vendredi 7 mai 2004**

OBJET

**REFECTION DE TROTTOIRS EN CENTRE-VILLE
(PROGRAMME 2004)**

APPROBATION DU PROJET

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Considérant les crédits inscrits au Budget principal, sous les Chapitre 23 et Article 2315, et au Budget Annexe Eau ;

Sur le RAPPORT N° 04/2-15 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2^{ème} Adjoint au Député-Maire, présenté au nom des Commissions 1° Cadre de Vie et Habitat, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le programme 2004 de réfection de trottoirs en Centre-Ville (montant estimatif de 520 000,00 euros).

DELIBERATION N° 04/2-15

ARTICLE 2

Autorise le Député-Maire à lancer un appel d'offres ouvert pour la réalisation des travaux, conformément aux Articles 33 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

ARTICLE 3

Autorise le Député-Maire à passer le(s) marché(s) avec le(s) candidat(s) retenu(s) par la Commission d'Appel d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s).

ARTICLE 4

Autorise le Député-Maire à déposer auprès des instances qualifiées les demandes de subventions prévues à la mesure B3.01 du PDR3.

ARTICLE 5

Autorise le Député-Maire ou son Délégué à signer le(s) marché(s).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 13 MAI 2004



LE DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA

REFECTION DE TROTTOIRS EN CENTRE-VILLE
(PROGRAMME 2004)

Rue Juliette Dodu
de Félix Guyon à Général de Gaulle

Rue Jean Chatel
de Général de Gaulle à Sainte-Anne

Rue Jules Auber
de Général de Gaulle à Roland Garros

Rue Jules Olivier
de Sainte-Anne à Monseigneur de Beaumont

Rue Roland Garros
de Lucien Gasparin à des Limites


Rue Sainte-Marie
de Paris à Jean Chatel

Rue Sainte-Marie
de Jules Auber à Montreuil

Rue Monseigneur de Beaumont
de Juliette Dodu à Montreuil

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
En séance du 7/5/04
En annexe à la Délibération N° 04/2-15.

LE MAIRE



REPUBLICQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE SAINT-DENIS